

N/REF : 10/07/2025 11H05 C:009410 I:14465

MARCHAND GERARD

V/Appel du Jeudi 10/07/2025 a 11H05

**49 BD ALBERT 1ER
35200 RENNES**

IMMEUBLE : 49 ALBERT 1ER
49 BD ALBERT 1ER
35200 RENNES

Rennes, le 22 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 49 ALBERT 1ER - MR MARCHAND : 06 33 86 78 58

MOTIF : PASSAGE CAMERA DANS LE RÉSEAU EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : M. G MARCHAND

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 16/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PASSAGE CAMERA RESEAU EAUX PLUVIALES
CONSTATS : AFFAISSEMENT DU RÉSEAU A PARTIR DU REGARD A 0.95M
CASSE DU RESEAUX CONSTATÉE A PARTIR DE LA GOUTTIERE A 5.39M
DEVIS A SUIVRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 17/07/25 a 16H03 M. G MARCHAND

REGLEMENT PAR CHEQUE N°9644940 DE 185€ BNP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ft Inspection	Caméra 1h00+Dépl.	2	168,19
				168,19
		TOTAL H.T.		168,19
		T.V.A. a 10,00%		16,81
		TOTAL T.T.C.En EURO		185,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.